

Contribution de l'ANFIIDE **SÉCUR DE LA SANTÉ 2020**

Après l'épidémie de COVID-19
notre constat et nos idées-forces
pour le système de santé

CONTRIBUTION 2 JUIN 2020



La crise sanitaire que nous traversons a posé une lumière crue sur la nécessité impérieuse de restructurer le système de santé français pour mieux répondre aux besoins des personnes et aux exigences des collectivités.

Les profonds changements que cette restructuration nécessite nous obligent à une réflexion systémique sur la santé, le système de santé, les politiques de santé et sur notre profession.

La profession infirmière a démontré une nouvelle fois pendant cette période, avec compétence et humanisme, son utilité sociale, sa maturité, sa capacité à se mobiliser spontanément, à s'adapter, à innover.

Nous voulons participer à l'élaboration de ce changement et non le subir comme nous le ressentons eu égard au calendrier et à la méthode imposés. **La richesse de notre profession est un formidable atout pour accompagner la conduite de ce changement.**

L'Anfiide dénonce la rapidité avec laquelle ces réformes structurelles sont engagées.

Le facteur crucial de la réussite de cette évolution résidera dans notre capacité à dégager des perspectives réalistes et concrètes avec une vision claire, partagée dans une intelligence collective à partir de nos expériences, de notre vécu et de notre mobilisation au cours de cette pandémie.

L'immédiateté que l'on nous impose ne doit surtout pas nous priver de cette réappropriation du temps nécessaire à la construction de notre avenir sanitaire.

Les orientations prises pourront être un levier pour fidéliser les professionnels ou au contraire les voir abandonner leurs missions s'ils n'y retrouvent pas du sens et de la confiance.

L'Anfiide, forte de son engagement auprès des professionnels infirmiers depuis 100 ans, a dessiné dans un temps très contraint des orientations stratégiques à partir d'un état des lieux recueilli sous forme d'un questionnaire auprès de cent infirmiers.

Il nous reste à partir des présentes à éliminer des obstacles et des murs auxquels nous nous confrontons depuis bien trop longtemps...

SUITE



Problèmes rencontrés

Solutions apportées

Tsunami d'informations plus ou moins référencées, contenus en constante évolution, propos parfois contradictoires, lecture et tri extrêmement chronophages.



Recours à des sources plus ou moins vérifiées (DGS, AmeliPro,...) afin d'harmoniser et de sécuriser les stratégies et les pratiques

Manque voire absence totale de coordination via les tutelles (silence des ARS, de l'Ordre), injonctions contradictoires (ARS/CDOI sur les centres Covid, textes législatifs non applicables,...)



Organisation de terrain, partenariats, mise en réseau (associations locales, groupes WhatsApp, CPTS,...), télésuivis, téléconsultations, tournées COVID, centres COVID

Dotations de l'État en EPI insuffisantes voire absentes, sentiment d'aller à la guerre sans être armé, perte de chiffre d'affaires, NGAP inadaptée



Achat massif d'EPI (dont les masques) sur les deniers personnels, appel aux dons, fabrication de masques par des couturières, de visières par imprimantes 3D,...

IDE potentiellement vecteurs / victimes de la maladie (risque de contamination, stigmatisation voire ostracisation, charge mentale, peurs / à soi et à sa famille,...)



Protocolisations issues du terrain (véhicule, domicile, centres COVID,...) en l'absence de consignes officielles

Prise en charge holistique des patients confinés (approche somatique et relationnelle, mais aussi sociale et mentale,...), exacerbation des problématiques liées à la précarité, à la santé mentale,...



Adaptation de la prise en charge des patients (réassurance, éducation, information, suivi des pathologies chroniques, prise en charge de la douleur,...), accompagnement des problématiques sociales, mentales,...

Suivi des patients chroniques suite à l'arrêt des consultations médicales, prise en charge de la douleur (ibuprofène), problèmes psychiatriques



Système D, improvisation, "débrouillardise", adaptabilité (adéquation entre besoins et ressources)

SUITE



PROPOSITIONS DE L'ANFIIDE

Légitimer la pratique du soin de premier recours par les infirmiers ; mise en place de formations supplémentaires, d'expériences professionnelles diversifiées, de compétences cliniques aiguës...

Inscrire ainsi les **nouveaux rôles infirmiers** dans le parcours de soin, de santé et de vie du patient.

Créer des **missions de promotion de la santé** centrées sur le patient et la famille, en prenant en compte les forces et le bien-être plutôt que la maladie et les carences, en s'appuyant pleinement sur les **compétences en santé publique** des infirmiers. Développer des programmes de sensibilisation communautaires pour améliorer la Santé et le bien-être.

Organiser le système de santé **à partir des besoins du terrain et des territoires**. Renforcer la solidarité des actions publiques, privées et associatives, locales, régionales et nationales. Inscrire notre profession au travers des travaux et partages avec des associations internationales.

Valoriser la qualité **en réformant le principe du paiement à l'acte** dans un souci constant d'améliorer le niveau de santé de la population. Promouvoir la certification des professionnels par des dispositifs adaptés et novateurs.

Promouvoir et accélérer **l'exercice coordonné entre les différentes structures et dispositifs existants**, y compris en favorisant la collaboration avec les professionnels du médico-social et social. Fortifier le lien entre les infirmiers en santé primaire et ceux exerçant en établissements de santé pour éviter les ruptures dans l'accompagnement.

